



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 12/2008

Vevey, le 13 mars 2008

**Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA)
Rapport d'activités 2007**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a le plaisir de vous informer que, dans sa séance du 13 mars 2008, elle a pris connaissance du rapport d'activités 2007 de la CORAT RIVIERA.

Vous en trouverez le texte en annexe.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 13 mars 2008.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif P.-A. Perrenoud

Annexe ment.

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités du district, sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problèmes d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes du district responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services d'urbanisme des trois grandes communes et d'une architecte-urbaniste. Pour la présente législature, elle est présidée par M. Jean-Pierre Allegra, conseiller municipal à Corseaux.

Afin de répondre aux objectifs définis par les municipalités et d'assurer un suivi régulier, la CORAT nomme parmi ses membres un bureau exécutif, ainsi que des groupes de travail spécifiques chargés de suivre les dossiers les plus importants. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2007 DE LA CORAT PLÉNIÈRE

La CORAT plénière s'est réunie en mars et octobre 2007, la séance de juin ayant été annulée. Les principaux sujets suivants ont été abordés dans ce cadre : terrains de football, économie / aménagement du territoire / constructions hors zone à bâtir.

Lors de sa séance d'octobre, la CORAT a reçu MM. Wüger et Moullet des VMCV, qui ont présenté "l'image directrice des VMCV", ce qui a permis d'aborder le thème des transports publics à l'échelle de la région. Cette étude, réalisée par un bureau extérieur, propose une vision à moyen terme pour le réseau VMCV.

Les séances de la CORAT plénière sont également l'occasion d'informer ses membres des planifications et/ou réflexions en cours dans les communes, en particulier sur celles ayant une incidence régionale.

ACTIVITÉS 2007 DES GROUPES DE TRAVAIL

Bureau exécutif

Dans le cadre de la nouvelle législature, la CORAT plénière a décidé de muter le GT CORAT en Bureau exécutif (BE). Le BE se compose de 3 politiques et de 2 techniques.

Le BE n'a pas été activé en 2007, n'ayant pas de sujet particulier à traiter.

GT Transports

Pour mémoire, le GT Transports a été activé dès septembre 2004. Il est présidé par M. Jacques Delaporte, conseiller municipal à Montreux, et composé de représentants de plusieurs municipalités du district, des principaux partenaires des transports publics de la région, soit les VMCV et MVR, ainsi que d'un représentant du Service cantonal de la mobilité (SM). Son but principal porte sur la mise en œuvre des objectifs du PDR, en particulier celui de réaliser une communauté tarifaire.

La réflexion a officiellement été lancée début 2005 et le pilotage du dossier est assuré par le canton, étant donné qu'il s'agit d'une extension de la communauté tarifaire MOBILIS (agglomération lausannoise). Le suivi politique est assuré par une délégation de la CORAT et du Bas-Chablais.

Le GT Transports s'est réuni le 22 mai 2007, ce qui a permis de faire un point de la situation sur l'avancement du projet. Les résultats de la première phase d'étude ont été présentés conjointement par le SM et MOBILIS et peuvent être résumés ainsi :

- ⇒ Périmètre Riviera :
 - S'étend jusqu'à Villeneuve (terminus du réseau RER).
 - Territoire des hauts englobé dans son entier.
 - Intégration des lignes CFF/MOB-MVR/VMCV.
 - Communauté tarifaire intégrale (comprend abonnements et billets).
- ⇒ Zonage :
 - Principe du "mille-feuilles", soit zones étroites horizontales.
- ⇒ Estimation de la perte de recettes :
 - Tarification VMCV modifiée pour l'application du tarif MOBILIS (changement de régime d'âges, introduction d'un abonnement seniors, liberté de déplacement à l'intérieur des zones acquises, introduction ½ tarif CFF).
 - Evaluation théorique des pertes de recettes liées à l'extension sur la Riviera, selon le bureau d'ingénieurs mandaté par l'Etat : environ Fr. 2,5 millions.
 - Garantie de l'Etat par voie de convention.
- ⇒ Adaptation des systèmes de vente :
 - Soit adaptation des logiciels, soit renouvellement de l'équipement si celui-ci est obsolète.
 - Etude à l'échelle Suisse pour un système "standard".
 - Evaluation des coûts minimums pour l'adaptation des systèmes de vente VMCV et MOB/MVR : environ Fr. 1,5 millions.
- ⇒ Sécurité des titres de transports (TT) :
 - Etude confiée à des spécialistes afin de trouver des solutions d'harmonisation entre les différents systèmes.
 - Mandat pour développer une solution informatique applicable à toutes les entreprises de transports MOBILIS.
 - Projet-pilote VMCV-CFF.

Le SAI a repris contact avec le SM dans le courant de l'automne, afin d'assurer un minimum de suivi de ce projet piloté par le canton, notamment concernant le respect des délais. Une note de synthèse portant sur l'état de la situation a été transmise aux municipalités pour information, le 22 novembre 2007 et dont le contenu est résumé ci-après.

L'objectif principal du SM de mettre en œuvre l'extension de la communauté tarifaire MOBILIS (CTM) à la Riviera fin 2009 est toujours d'actualité, malgré le retard pris. Le dossier avance selon deux axes parallèles : l'aspect "système de distribution" ou "billettique" et l'aspect "extension de la CTM à la Riviera". Concernant le 1^{er} point, il reste à régler le problème de la répartition des coûts, qui se portent à environ Fr. 1,5 millions pour le projet informatique et à environ Fr. 2 millions pour l'adaptation des appareils CFF. Quant au 2^{ème} point, il est prévu de faire un test grandeur nature courant 2008. Le nouveau calendrier peut donc se résumer ainsi :

- 2008 : phase pilote VMCV-CFF / Développement de la solution informatique pour le contrôle des titres de transports.
- Fin 2009 : mise en œuvre de l'extension de la communauté tarifaire à la Riviera.

GT Équipements sportifs

Présidée par M. Jérôme Christen, conseiller municipal à Vevey, le GT Equipements sportifs (GT ES) s'est consacré au pilotage du dossier "terrains de football" durant l'année 2007. Il est composé de 5 représentants des municipalités et du SAI et s'est réuni à 6 reprises.

En parallèle, le GT Technique composé des responsables techniques des communes propriétaires de terrains et du SAI, et appuyé ponctuellement par des spécialistes, s'est réuni à 8 reprises. Il s'est consacré à la définition concrète des principes et modalités du projet.

Il convient de relever la bonne collaboration qui a régné à la fois au sein du GT ES et du GT Technique, motivés par l'objectif de voir aboutir le projet "terrains de football".

Les différentes étapes du projet et de l'élaboration du préavis sont résumées de manière synthétique ci-après :

- Novembre 2006 : présentation par le SAI d'un bilan et de pistes de réflexions au Forum des municipalités.
- Fin 2006 / début 2007 : consultation des 10 municipalités sur la poursuite du projet et les modalités y relatives. Réponses des municipalités : 9 oui, 1 non. Décision du GT ES de poursuivre la réflexion à la fois sur le programme, l'estimation des coûts, les principes de financement / clé de répartition, la gestion de projet phases de planification / réalisation et le planning.
- Mars 2007 : nouvelle consultation des 10 municipalités principalement sur le programme et les aspects financiers. Réponses des municipalités : 9 oui, 1 non. Séances de concertation avec la municipalité de Blonay qui se rallie finalement à la position régionale. Rédaction du préavis régional et préparation des annexes par le SAI.
- Juillet 2007 : consultation des 10 municipalités sur le préavis et ses annexes. Réponses positives des 10 municipalités, en dehors de quelques remarques d'ordre mineur.
- Août 2007 : finalisation du dossier, envoi du préavis définitif et annexes aux 10 municipalités pour transmission dans les 10 conseils communaux.
- Septembre 2007 : demande de soutien auprès du Fonds du sport vaudois. Accord de principe, sous réserve d'un dossier complété pour chaque site.
- Octobre 2007 : séance d'information régionale destinée aux commissions des 10 conseils communaux.

- Octobre-décembre 2007 : adoption par les 10 conseils communaux du préavis sur le financement régional de 10 terrains de football, pour un montant total de Fr. 9'890'000.-.

Selon le planning prévu, les deux premiers terrains à réaliser en 2008 sont ceux de Gérénaz, propriété de la commune de La Tour-de-Peilz et La Veyre-d'En-Haut à St-Légier-La Chiésaz, propriété de la commune de Vevey.

Le préavis pour le crédit de construction de Gérénaz a été adopté par le conseil communal de La Tour-de-Peilz le 5 décembre 2007; celui relatif à la Veyre-d'En-Haut devrait être présenté au conseil communal de Vevey début 2008.

Vevey, le 5 mars 2008 / LMS/img